



# COMPTE RENDU DU CONSEIL

## MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

Séance du 19 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept

Le dix-neuf juin à dix-neuf heures

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Charles DEMOUGE, Maire

### ÉTAIENT PRÉSENTS

MM. ALCON, CASSARD, CAUCHY, CLAIREMONT, DEBROSSE,  
DEMOUGE, GENTILHOMME, NORMAND, POINSSOT, SIMONET

MMES DAGOGNET, JACQUIER, ROGNON, SCHOULLER, STEININGER

*Nombre de conseillers  
en exercice : 18*

### ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

MMES LALLEMAND-PETIT, PRETOT (pouvoir à P. GENTILHOMME)

SAULNIER (pouvoir à A. DEBROSSE)

## SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Alain DEBROSSE est désigné secrétaire de séance

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 AVRIL 2017

Date de convocation du conseil  
municipal :

14 juin 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou  
représentés

Affichage du compte rendu :

19 juillet 2017

### ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2017
- Restructuration fonctionnelle et extension de l'école primaire
- Résultat de la consultation
- Questions diverses

## RESTRUCTURATION FONCTIONNELLE ÉCOLE PRIMAIRE

La commune de Feschés a engagé une consultation concernant la restructuration fonctionnelle de l'école primaire.

Les travaux ont été répartis en 15 lots avec l'estimation suivante :

01 Maçonnerie	235 000 €
02 charpente traditionnelle bois	32 000 €
03 couverture tuiles zinguerie	75 000 €
04 menuiseries extérieures	140 000 €
05 Menuiseries intérieures bois	28 000 €
06 plâtrerie isolation peinture	85 000 €
07 carrelage faïence	25 000 €
08 plafonds suspendus	70 000 €
09 électricité	30 000 €
10 chauffage ventilation	245 000 €
11 plomberie sanitaire	35 000 €
12 revêtement de sols souples	20 000 €
13 ascenseur	40 000 €
14 bardage avec isolation par l'extérieur	230 000 €
15 VRD	110 000 €

La consultation a été lancée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication le 29 mai 2017 sur l'Est Républicain et sur la plateforme de dématérialisation e-marchespublics.com pour une date limite de remise des offres fixée au 16 JUIN 2017 à 11h00.

Les pièces constitutives du dossier de consultation étaient téléchargeables à l'adresse suivante : e-marchespublics.com et les candidats avaient la possibilité de remettre une offre dématérialisée à cette même adresse.

54 plis ont été reçus dans les formes et conditions définies dans l'avis d'appel public à la concurrence et le règlement de la consultation.

### Attribution du marché :

Les critères pondérés retenus pour la sélection des offres ont été les suivants (identiques pour les 15 lots de la procédure) :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40 %

La commission des marchés s'est réunie samedi 17 Juin à 9h00.

Après ouverture des offres, et avant analyse, un premier bilan nous permet d'escompter un coût global HT, avant négociation, d'environ 1 170 000 €.

## QUESTIONS DIVERSES

1) Contrat de maintenance logiciel bibliothèque :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de maintenance du logiciel MICROBIB pour une nouvelle période d'un an à compter du 1er juillet 2017 moyennant un coût annuel de 320 € H.T.

2) Travaux en régie :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal se prononce sur les coûts horaires suivants :

- Adjoint technique principal 2ème classe : 17.59 €
- Adjoint technique peintre : 11.06 €

3) Admission en non valeur— Créance éteinte :

- Admission en non valeur pour un montant de 2 876.46 € : avis défavorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Annulation d'une créance de 1 880,50 € dans le cadre d'une procédure de rétablissement personnel : avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

4) Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour une nouvelle période de 4 ans démarrant le 1er janvier 2017 :

Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5) Vide greniers 2017 :

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal se prononce favorablement sur :

- le montant des droits de place : 15 € pour un emplacement  $\leq$  5 m et 15 € par tranche de 5m supplémentaire
- Le reversement des droits de place sous forme de subvention à l'amicale des éducateurs de Feschés le Châtel

6) Location de la salle de convivialité de la maison des associations :

- Location à la journée de 9h00 à 22h00
- Location réservée aux habitants de Feschés le Châtel
- Tarif : 80 €
- Caution : 500 €
- Gratuité en cas de prêt pour réunion familiale après un enterrement

7) Usage de matériels de jardinage ou de bricolage bruyants le dimanche et les jours fériés.

Suite à l'intervention d'un administré, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur l'usage des matériels de jardinage ou de bricolage bruyants le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

- Avis défavorable : 14
- Avis favorable : 3

En conséquence, l'usage de ces matériels demeure interdit le dimanche et les jours fériés.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20h30

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

ALAIN DEBROSSE